

# INFORMATION DES SALARIES

## Consignes incendie

### NUMEROS D'URGENCES



**INCENDIE**  
18 ou 112



**POLICE**  
17



**SAMU**  
15

### VOUS DECOUVREZ UN DEBUT D'INCENDIE



- GARDEZ VOTRE CALME
- ALERTER LES POMPIERS
- ALERTER LE STANDARD OU LA DIRECTION
- ALERTER LES OCCUPANTS DE LA MAISON OU DE L'IMMEUBLE

### DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE (ALARME INCENDIE)



- GARDEZ VOTRE CALME
- RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SECURITE
- DIRIGEZ-VOUS VERS LES SORTIES OU ISSUES DE SECOURS SANS PRECIPITATION
- N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS OU MONTE-CHARGES



- DANS LA FUMEE, BAISSÉZ-VOUS, L'AIR FRAIS EST PRÉT DU SOL
- RENDEZ VOUS AU POINT DE RASSEMBLEMENT PRÉVU
- ASSUREZ VOUS QU'IL NE MANQUE PERSONNE

### LUTTER CONTRE L'INCENDIE FACE A UNE DEPART DE FEU



- NE METTEZ JAMAIS VOTRE VIE EN DANGER
- COUPER LE GAZ ET L'ELECTRICITE
- ATTAQUEZ LE FOYER A SA BASE AU MOYEN DES EXTINCTEURS APPROPRIES



- SI L'INCENDIE PREND DE L'AMPLEUR ARRÊTEZ TOUTE TENTATIVE D'EXTINCTION
- FERMER LES PORTES ET LES FENETRES
- EVACUEZ LES LIEUX

### PREVENTION



- N'ENCOMBREZ PAS LES ABORDS DES MOYENS DE SECOURS
- REPEREZ LES MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
- NE VOUS GAREZ JAMAIS PRES DES POTEAUX OU BOUCHES D'INCENDIE
- LAISSEZ LIBRES LES DEGAGEMENTS ET LES ISSUES